

COUPE J. Petit Le Roy

GRAND PRIX DU GOLF DE SAINT-CLOUD

PARCOURS VERT

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 mai 2021

Règlement de l'épreuve

Cette épreuve est classée Grand Prix (catégorie 2019 : 2 pour les dames et 4 pour les messieurs)

Ce règlement complète les règlements généraux des Epreuves Fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Epreuve ouverte aux amateurs de nationalité française licenciés de la FFGolf et s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou étrangère licenciés dans une fédération reconnue, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

L'épreuve compte pour le Ranking mondial amateurs.

Index Messieurs : inférieur ou égal à 2,0 à la date d'inscription

Index dames : inférieur ou égal à 5,0 à la date d'inscription

Le nombre de joueurs sera limité à 129 dont 24 dames minimum (hors wc)

Si le champ des joueurs dépasse le nombre de joueurs autorisés, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le jeudi 13 mai 2021.

Un nombre de 13 wild cards maximum sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Golf Paris Île-de-France et le Club en fonction des demandes reçues à la Ligue de golf Paris Île-de-France (contact@lgpidf.com).

La liste des joueurs retenus sera publiée le lundi 17 mai 2021 sur le site de la Ligue de Paris (www.lgpidf.com)

Contrôle anti-dopage : chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. forme de jeu

Stroke-Play sur 54 trous (Parcours Vert), 18 trous par jour.

Cut après 36 trous : Seront qualifiés 45 messieurs et 18 dames (et les ex-aequo)

Séries : une série unique Messieurs et une série unique Dames

Marques : blanches pour les messieurs, bleues pour les Dames

Classement : brut dans chaque série

Départage : pour la 1^{ère} place finale, play off « trou par trou ». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée.

Heures de départs : les heures de départs des deux premiers tours seront établies 72 heures avant le début de l'épreuve. Elles seront consultables au Golf de Saint-Cloud ou sur votre portail du site de la Fédération Française de Golf.

Pour les joueurs et joueuses ayant franchi le cut, les heures de départs du 3^{ème} tour seront disponibles le samedi à l'issue du 2^{ème} tour au Golf de Saint-Cloud ou sur votre portail du site de la Fédération Française de Golf.

3. Engagements

Les engagements devront parvenir au secrétariat du golf

Golf de Saint-Cloud
60 rue du 19 Janvier
92380 Garches

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Elles doivent parvenir au Golf de Saint-Cloud avant le jeudi 13 mai à minuit (chèque à l'ordre du Golf de Saint-Cloud)

Adultes de plus de 25 ans et joueurs étrangers	100 €
Jeunes de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000)	50 €
Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2001 et après)	40 €

Journée d'entraînement : jeudi 27 mai 2021

4. Remise des Prix

Le dimanche 30 mai 2021 :

15 mn après la fin de la compétition en extérieur sur la terrasse du Club House.

Seront récompensés :

Les 2 meilleurs scores bruts pour les Messieurs

Les 2 meilleurs scores bruts pour les Dames

5. Comité de l'épreuve

Le Président de la Commission Sportive du Golf de Saint-Cloud

Le Directeur du Golf de Saint-Cloud

Les Arbitres

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

6. Etiquette et tenue vestimentaire

Si un joueur (ou son cadet) se comporte de manière incorrecte, ou s'il ne respecte pas l'étiquette, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Le joueur devra obligatoirement se conformer à la Charte vestimentaire en vigueur au sein du Golf de Saint-Cloud.

Renseignements :

Golf de Saint-Cloud – 60 rue du 19 janvier – 92380 Garches

Tél. 01 47 01 01 85

Mail : anton.mahe@golfsaintcloud.com